

Nouvelles du Comité des thérapeutiques

Par Mary-Ann Fitzcharles, M.D., FRCPC

Les traitements pharmacologiques sont la clé de voûte de la prise en charge des maladies rhumatismales, et jamais les rhumatologues n'ont eu autant d'options thérapeutiques à leur disposition. Il va donc sans dire que l'accès à un tel arsenal pose des défis aux praticiens. Le Comité des thérapeutiques de la SCR aide les rhumatologues à y voir plus clair en leur offrant de l'information à jour sur une foule de questions relatives aux médicaments, comme la disponibilité, l'accès et les mises en garde, et même des données nouvelles qui auraient pu échapper aux médecins occupés. En harmonie avec la mission de la SCR, laquelle consiste à « offrir les meilleurs services et le meilleur soutien à ses membres afin que ces derniers puissent offrir les meilleurs soins possible à leurs patients », le Comité des thérapeutiques offre un mécanisme de surveillance additionnel ou un filet de sécurité aux membres de la SCR. Nous avons la chance de compter parmi les membres des experts mondiaux dans toutes les sous-spécialités en rhumatologie, et nous sommes reconnaissants de pouvoir faire appel à eux lorsque nous en ressentons le besoin. Voici un aperçu de quelques activités et réalisations du Comité des thérapeutiques au cours de la dernière année.

Il y a eu un problème de rupture de stock de méthotrexate injectable cette année, lequel est maintenant résolu, et le Comité a publié de l'information sur le site Web de la SCR afin de tenir les membres au courant de la situation. Depuis lors, nous avons mis au point un processus normalisé relativement aux pénuries de médicaments afin de nous assurer que tous les membres sont informés de la situation et de collaborer avec les intervenants visés afin de trouver des solutions de rechange, le cas échéant. Grâce à la pression exercée par l'Association médicale canadienne (AMC) sur le gouvernement, une nouvelle réglementation rend obligatoire la déclaration des pénuries de médicaments sur un nouveau site Web (www.penuriesdemedicamentscanada.ca). Heureusement, nous ne prévoyons pas d'autres pénuries de médicaments dans un proche avenir.

Nous avons entrepris un travail important et ambitieux afin d'uniformiser l'accès aux produits biologiques pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde (PR) dans l'ensemble du Canada. Les D^{rs} Jane Purvis et Carter Thorne dirigent le projet. Sous l'égide de l'Association canadienne des compagnies

d'assurances de personnes (ACCAP), des critères universels d'accès aux produits biologiques dans le traitement de la PR



ont été définis et acceptés par tous les assureurs privés du Canada associés à l'ACCAP, ce qui représente tout un exploit lorsqu'on sait qu'il n'y avait encore eu aucune entente nationale du genre visant un médicament ou une maladie. Malgré cette grande première, l'accès aux produits biologiques n'est toujours pas uniforme dans l'ensemble du pays, car les provinces n'ont pas toutes les mêmes critères. Il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons également travaillé à préparer des énoncés de position à utiliser lorsque surviennent des litiges susceptibles d'avoir des répercussions sur les soins offerts aux patients. Depuis 2015, la SCR a publié des énoncés de position sur la marijuana à usage médical, les produits biologiques ultérieurs (avec une attention particulière au respect de la décision du rhumatologue traitant) et l'usage des opioïdes, ce dernier reflétant l'adhésion aux principes contenus dans les lignes directrices nationales 2017 sur la prescription d'opioïdes, tout en insistant sur l'importance de soigner tous les aspects de la santé du patient en collaboration avec les autres médecins traitants. Nous prévoyons que nous devons mettre à jour notre énoncé de position sur la marijuana à usage médical à la lumière de la tempête médiatique soulevée par la légalisation de cette substance.

Nous aimons collaborer avec les organismes de patients qui sont nos partenaires et nous avons assisté au Symposium sur la douleur organisé en mai par La Société de l'arthrite, qui a présenté son ambitieux projet visant à élaborer une stratégie canadienne de prise en charge de la douleur en collaboration avec les gouvernements, les patients et les professionnels de la santé. Nous étions bien représentés à cette occasion et nous sommes engagés à participer activement au projet.

Mary-Ann Fitzcharles, M.D., FRCPC
Professeure agrégée de médecine,
Centre universitaire de santé McGill
Montréal (Québec)